ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

PREMIERE CIRCONSCRIPTION DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Candidats du Parti Communiste Français

pour l'union des forces de Gauche et Démocratiques

Electrices, Electeurs,

Le 5 Mars vous serez appelés à élire votre Député à l'Assemblée Nationale.

DES LE PREMIER TOUR, EN FAISANT CONFIANCE AUX CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS,

— vous contribuerez aux progrès ultérieurs de l'Unité des Forces de Gauche et Démocratiques,
— vous ouvrirez le chemin qui mène à la démocratie, à une politique de progrès social et de paix.

EN VOTANT POUR LES CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS,

— vous approuverez la politique constante du seul parti qui, **DES LE PREMIER JOUR,** s'est opposé au régime du pouvoir personnel représentant du capital et des trusts,
— vous donnerez votre approbation à notre programme dont les éléments essentiels se trouvent au verso de cette circulaire.

Sachez bien que chaque voix sur nos noms pèsera pour la défense de vos intérêts et de vos aspirations. Sachez aussi que, contrairement à ce qu'on cherche à vous faire croire, votre voix ne sera pas perdue CAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS AURA D'AUTANT PLUS D'AUTORITE, indépendamment du nombre d'élus, que ses candidats auront rassemblé de millions de voix dans l'ensemble du pays.

Electrices, Electeurs,

Sans abstention,

Sans rien rayer sur le bulletin sous peine de le rendre NUL,



Votez pour :

Candidat :

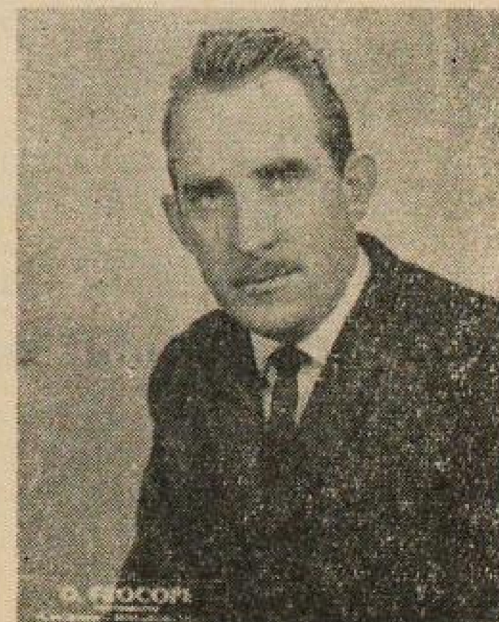
Francis DUFOUR

Employé de bureau
Militant syndical

Suppléant :

Bernard DEUX

Agent de Lycée
Secrétaire de la Section de Saint-Lô



CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

LES CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS VOUS PROPOSENT

DANS LE DOMAINE POLITIQUE

— La modification de l'actuelle Constitution afin d'assurer à la fois l'épanouissement de la démocratie, La stabilité gouvernementale :
  — Une Assemblée Nationale élue au suffrage universel dont la tâche essentielle sera de faire des lois et de contrôler le Gouvernement ;
  — Un gouvernement effectivement responsable devant cette assemblée.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL

— La nationalisation des monopoles capitalistes, notamment les secteurs clés de l'industrie et des banques d'affaires ;
— L'augmentation générale des salaires et traitements :
  — Pas de salaires inférieurs à 600 francs par mois ;
  — Suppression des abattements de zone ;
  — Pour les femmes et les jeunes, application du principe « à travail égal, salaire égal ».
— L'implantation d'importantes usines permettant l'emploi de la main-d'œuvre locale et freinant l'exode ;
— L'avancement de l'âge de la retraite et relèvement du taux minimum à 270 francs par mois ;
— Une réforme démocratique de la fiscalité soulageant les salariés et frappant les grosses sociétés ;
— L'abandon de l'inutile et ruineuse force de frappe ;
— La défense et l'amélioration du régime de Sécurité Sociale et des prestations familiales ;
— La construction de H.L.M. et de logements à des prix abordables pour ceux qui en ont besoin.

DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

— Le développement d'une agriculture moderne et la défense de l'exploitation familiale ;
— L'abrogation des dispositions favorisant l'accaparement des terres par les capitalistes ;
— L'application aux salariés agricoles des droits et avantages dont bénéficient les travailleurs des autres professions ;
— Le rétablissement et l'amélioration du statut du fermage et du métayage.

DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA JEUNESSE

— L'attribution du quart du budget de l'Etat à l'Education Nationale ;
— La démocratisation de l'accès à l'enseignement ;
— La prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ;
— Le droit de vote à 18 ans ;
— Le service militaire à 12 mois et le statut démocratique du soldat ;
— La construction et le développement de l'équipement éducatif, sportif et culturel.

DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE EXTERIEURE

— La condamnation formelle de la criminelle agression au Vietnam ;
— Une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général avec notamment la signature du Traité de Moscou interdisant les essais nucléaires ;
— La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

UN REGIME DE DEMOCRATIE VERITABLE GARANTISSANT

— Les Droits de l'Homme et du Citoyen ;
— La libre activité des partis et des syndicats ;
— La sauvegarde et l'extension des libertés communales et départementales ;
— La démocratisation de tous les rouages de l'Etat ;
— Un statut de la fonction publique assurant les droits des agents de l'Etat et les associant à la gestion des services :
— La laïcité de l'école ;
— Un statut démocratique de la Radio et de la Télévision.

CE PROGRAMME QUI PERMETTRA D'ALLER DE L'AVANT EST SOUMIS A VOTRE APPROBATION, SON APPLICATION DEPEND ESSENTIELLEMENT DE L'AVENEMENT D'UN GOUVERNEMENT D'UNION DEMOCRATIQUE.

Les Arts Graphiques Saint-Lois